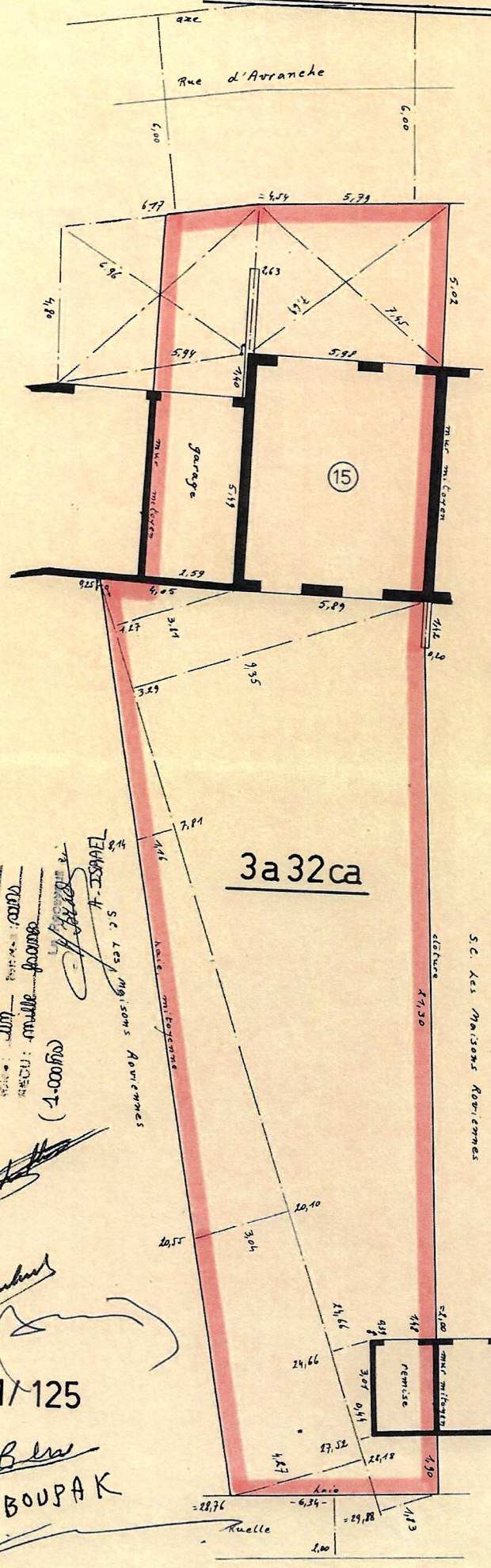
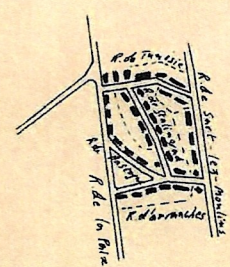


VILLE DE CHARLEROI (ROUX)

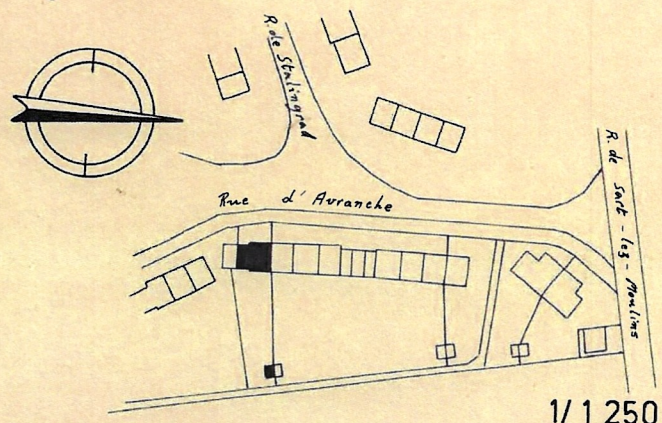
PLAN DE MESURAGE D'UNE PROPRIÉTÉ
 Sise Rue d'Avranches 15
 Cadastree 19° div., sect. C, n° 6 N2 6Z3 /pie & 6B4/pie
 Appartenant à la S.C. Les Maisons Roviennes
 A vendre à Carmella DELLA VECCHIA, Vve FASANO Fr.



SITUATION



1/ 10 000



1/ 1 250

CONDITIONS

- Les eaux de pluie et d'évacuation continueront à s'écouler par les infrastructures existantes.
- Des ouvertures et plantations ne se trouvant pas aux distances légales pourront subsister.
- Des acquéreurs devront maintenir les canalisations ou conduites diverses traversant éventuellement leur lot.
- Des poteaux électriques pourront toutefois être déplacés suivant accord et conditions de la société distributrice.
- Des acquéreurs se conformeront aux conditions établies par la société vendeuse.
- Des clôtures et haies pourront être maintenues sur la limite mitoyenne si cela n'a pas été prévu autrement dans les conditions évoquées au paragraphe précédent.

Levé et dressé par le Géomètre-Expert Immobilier soussigné, légalement assermenté par devant le Tribunal de Première Instance séant à Charleroi.

Fleurus, le 19 avril 1979.

J. Sokolski

J. SOKOLSKI

CHARTRE NOTARIALE
 S.C. LES MAISONS ROVIENNES
 1000-1
 (1000-1)
 1/125

Boupak
 BOUPAK